

## **SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$.....</b>	<b>5</b>
1.1. Maintien des actifs.....	7
1.2. Amélioration de la qualité .....	8
1.3. Croissance de la demande.....	8
1.4. Respect des exigences .....	9
<b>2. PROJETS ET ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 1 M\$ EN RÉSEAUX AUTONOMES ....</b>	<b>9</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Suivi des investissements inférieurs à 10 M\$ par catégories .....	5
Tableau 2 : Suivi des investissements par types d'investissements.....	6
Tableau 3 : Investissements en Maintien des actifs.....	7
Tableau 4 : Investissements en Amélioration de la qualité.....	8
Tableau 5 : Investissements en Croissance de la demande .....	8
Tableau 6 : Investissements en Respect des exigences .....	9
Tableau 7 : Investissements en Maintien des actifs dans les réseaux autonomes .....	10
Tableau 8 : Investissements en Croissance de la demande dans les réseaux autonomes ..	10



## 1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$

1 Le tableau 1 présente le suivi des investissements inférieurs à 10 M\$ par catégories  
 2 d'investissements pour l'année 2016, comparés aux investissements autorisés par la  
 3 décision D-2016-033 et ceux de l'année de base 2016.

**TABLEAU 1 :  
 SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$ PAR CATÉGORIES – 2016 (M\$)**

CATÉGORIES	D-2016-033	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2016-033	Réel vs Année de base
Maintien des actifs	233,5	227,3	246,4	12,9	19,2
Amélioration de la qualité	24,3	16,6	12,9	(11,4)	(3,7)
Croissance de la demande	234,0	241,8	250,2	16,2	8,4
Respect des exigences	37,4	34,6	42,3	4,9	7,7
<b>TOTAL</b>	<b>529,2</b>	<b>520,3</b>	<b>551,9</b>	<b>22,7</b>	<b>31,6</b>

4 Les investissements pour l'ensemble des projets inférieurs à 10 M\$ s'élèvent à 551,9 M\$,  
 5 soit 22,7 M\$ de plus que ceux autorisés par la décision D-2016-033 et 31,6 M\$ de plus que  
 6 pour l'année de base<sup>1</sup>.

7 Ce dépassement provient essentiellement des catégories Croissance de la demande et  
 8 Respect des exigences. En effet, le dépassement de 12,9 M\$ constaté à la catégorie  
 9 Maintien des actifs a été essentiellement compensé par l'écart favorable de 11,4 M\$ des  
 10 investissements en amélioration de la qualité. À cet égard, le Distributeur rappelle que dans  
 11 sa décision D-2003-77<sup>2</sup>, la Régie consentait à ce que le Distributeur puisse réallouer jusqu'à  
 12 10 % des investissements entre les catégories Maintien des actifs et Amélioration de la  
 13 qualité pour autant que l'enveloppe globale reconnue ne soit pas dépassée pour ces deux  
 14 catégories.

15 Comme mentionné au dossier R-3980-2016<sup>3</sup>, le Distributeur rappelle qu'il planifie l'ensemble  
 16 de ses travaux sur le réseau en fonction de ses priorités, selon deux types  
 17 d'investissements, soit ceux à impact main-d'œuvre et les autres investissements, et ce,  
 18 sans égard aux types d'autorisation.

19 Le tableau 2 présente les investissements totaux réels par types d'investissements pour  
 20 l'année 2016, comparés aux investissements autorisés par la décision D-2016-033 et à ceux  
 21 de l'année de base 2016.

<sup>1</sup> Dossier R-3980-2016, pièce HQD-9, document 5 (B-0039).

<sup>2</sup> Décision D-2003-077, pages 12 et 20.

<sup>3</sup> Voir note 1.

**TABLEAU 2 :  
SUIVI DES INVESTISSEMENTS PAR TYPES D'INVESTISSEMENTS – 2016 (M\$)**

TYPES D'INVESTISSEMENTS	D-2016-033	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2016-033	Réel vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	450,0	450,0	467,7	17,7	17,7
<i>Investissements autorisés avant art. 73</i>	11,7	12,6	8,4	(3,3)	(4,2)
<i>Investissements inférieurs à 10 M\$</i>	363,3	368,5	404,5	41,2	36,0
<i>Investissements supérieurs à 10 M\$</i>	75,0	68,9	54,8	(20,2)	(14,1)
Autres investissements	232,4	234,4	214,0	(18,4)	(20,4)
<i>Investissements autorisés avant art. 73</i>	0,3	0,3	0,3	-	-
<i>Investissements inférieurs à 10 M\$</i>	165,9	151,8	147,3	(18,6)	(4,5)
<i>Investissements supérieurs à 10 M\$</i>	66,2	82,3	66,4	0,2	(15,9)
<i>dont projets LAD</i>	53,2	74,9	61,6	8,4	(13,3)
<b>Investissements totaux</b>	<b>682,4</b>	<b>684,5</b>	<b>681,9</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(2,7)</b>
<i>Investissements autorisés avant art. 73</i>	12,0	12,9	8,7	(3,3)	(4,2)
<i>Investissements inférieurs à 10 M\$</i>	529,2	520,3	551,9	22,7	31,6
<i>Investissements supérieurs à 10 M\$</i>	141,2	151,3	121,2	(20,0)	(30,1)
<i>dont projets LAD</i>	53,2	74,9	61,6	8,4	(13,3)

### **Investissements totaux**

- 1 Pour l'année 2016, les investissements totaux s'élèvent à 681,9 M\$, soit un niveau similaire  
 2 à celui reconnu par la Régie dans sa décision D-2016-033.

### **Investissements à impact main-d'œuvre**

3 En cours d'année, le Distributeur réévalue régulièrement la planification de l'ensemble des  
 4 travaux à réaliser sur son réseau en fonction des nouvelles réalités, de ses priorités, de  
 5 l'évolution des besoins du réseau et de la force de travail disponible totale.

6 En 2016, la hausse de la force de travail disponible totale pour le Distributeur est attribuable  
 7 au comblement de postes des métiers-lignes, correspondant à 12 ETC supplémentaires,  
 8 ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'heures imputées aux investissements compte tenu  
 9 des besoins du réseau.

10 La hausse des investissements à impact main-d'œuvre du Distributeur en 2016 s'explique  
 11 par les éléments suivants :

- 12 • traitement en priorité des demandes d'alimentation des abonnés, des demandes  
 13 de tiers, de même que des travaux relatifs au rétablissement après pannes afin  
 14 de bien desservir la clientèle ;
- 15 • report dans la réalisation de certains projets supérieurs à 10 M\$ (retards dans  
 16 l'obtention de servitudes, d'autorisations municipales ou gouvernementales ou  
 17 déplacement dans l'exécution des travaux nécessaires aux projets), qui a permis  
 18 une réallocation de la force de travail vers les projets inférieurs à 10 M\$ ;
- 19 • analyse et priorisation des travaux en fonction des cotes de criticité du portefeuille  
 20 de projets.

### **Autres investissements**

1 Les autres investissements comprennent principalement ceux relatifs aux réseaux  
2 autonomes, aux équipements de mesure, aux technologies de l'information, aux bâtiments  
3 et au matériel roulant. Le virage en matière de technologies de l'information mentionné dans  
4 le Rapport annuel 2015, s'est poursuivi en 2016. Cette réorganisation a entraîné le  
5 repositionnement de l'ensemble des projets du Distributeur, ce qui explique la baisse des  
6 autres investissements. Le niveau d'investissements en technologies de l'information avait  
7 d'ailleurs été revu à la baisse pour l'année de base.

#### **1.1. Maintien des actifs (écart de 12,9 M\$)**

**TABLEAU 3 :  
INVESTISSEMENTS EN MAINTIEN DES ACTIFS – 2016 (M\$)**

COMPOSANTES	D-2016-033	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2016-033	Réel vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	112,4	112,4	135,0	22,6	22,6
<i>Réseau de distribution</i>	112,4	112,4	135,0	22,6	22,6
Autres investissements	121,1	114,9	111,4	(9,7)	(3,4)
<i>Réseau de distribution</i>	-	-	0,2	0,2	0,2
<i>Centrale de production</i>	23,9	27,9	23,4	(0,5)	(4,5)
<i>Réseau de transport</i>	3,8	4,2	3,6	(0,2)	(0,6)
<i>Mesurage et relève</i>	9,5	9,7	9,7	0,2	0,0
<i>Bâtiments</i>	25,0	25,0	19,9	(5,1)	(5,1)
<i>Matériel roulant</i>	27,9	27,9	29,7	1,8	1,8
<i>Autres actifs de soutien</i>	31,0	20,2	24,8	(6,2)	4,7
<b>TOTAL</b>	<b>233,5</b>	<b>227,3</b>	<b>246,4</b>	<b>12,9</b>	<b>19,2</b>

8 L'écart de 12,9 M\$ entre les investissements réels et ceux autorisés s'explique  
9 principalement par les éléments suivants :

- 10 • Investissements à impact main-d'œuvre (22,6 M\$)

11 La hausse est attribuable à l'analyse et la priorisation des projets en  
12 renouvellement d'équipements de même qu'aux travaux relatifs au rétablissement  
13 après pannes.

- 14 • Autres investissements (-9,7 M\$)

- 15 ○ Bâtiments (-5,1 M\$)

16 Cette baisse découle de la réévaluation des besoins et du report de certains  
17 projets par le Distributeur.

- 1           ○ Matériel roulant (1,8 M\$)
- 2           Le vieillissement du parc de véhicules, de même que la hausse anticipée de
- 3           la main-d'œuvre interne, justifient les investissements additionnels en matériel
- 4           roulant.
- 5           ○ Autres actifs de soutien (-6,2 M\$)
- 6           Comme mentionné précédemment, le virage en matière de gouvernance des
- 7           technologies de l'information a entraîné le report ou l'abandon de projets
- 8           planifiés par le Distributeur.

### 1.2. Amélioration de la qualité (écart de -11,4 M\$)

**TABLEAU 4 :**  
**INVESTISSEMENTS EN AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ – 2016 (M\$)**

COMPOSANTES	D-2016-033	Année de base	Réel	Écart	
				Réel vs D-2016-033	Réel vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	-	-	-	-	-
Autres investissements	24,3	16,6	12,9	(11,4)	(3,7)
<i>Logiciels d'application bureautique et développement Web</i>	4,0	8,3	4,6	0,6	(3,7)
<i>Logiciels d'application opérationnelle</i>	16,6	0,5	1,3	(15,3)	0,8
<i>Équipement de soutien et autres</i>	3,7	7,8	7,0	3,3	(0,8)
<b>TOTAL</b>	<b>24,3</b>	<b>16,6</b>	<b>12,9</b>	<b>(11,4)</b>	<b>(3,7)</b>

9

10 La diminution de 11,4 M\$ entre les investissements réels et ceux autorisés s'explique par le

11 report ou l'abandon des projets planifiés par le Distributeur découlant du changement

12 organisationnel d'Hydro-Québec en matière de technologies de l'information.

### 1.3. Croissance de la demande (écart de 16,2 M\$)

**TABLEAU 5 :**  
**INVESTISSEMENTS EN CROISSANCE DE LA DEMANDE – 2016 (M\$)**

COMPOSANTES	D-2016-033	Année de base	Réel	Écart	
				Réel vs D-2016-033	Réel vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	217,0	223,6	231,6	14,6	8,0
<i>Réseau de distribution</i>	59,7	63,9	61,2	1,5	(2,7)
<i>Alimentation des abonnés</i>	157,3	159,7	170,3	13,0	10,7
Autres investissements	17,0	18,2	18,6	1,6	0,4
<i>Réseau de distribution</i>	-	-	0,4	0,4	0,4
<i>Réseaux autonomes</i>	6,0	6,3	7,3	1,3	1,0
<i>Équipements de mesurage</i>	11,0	11,9	10,9	(0,0)	(1,0)
<i>Autres actifs de soutien</i>	-	-	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>234,0</b>	<b>241,8</b>	<b>250,2</b>	<b>16,2</b>	<b>8,4</b>



- 1 L'augmentation de 16,2 M\$ entre les investissements réels et ceux autorisés s'explique  
 2 principalement par les investissements à impact main-d'œuvre. En effet, cette hausse est  
 3 attribuable aux demandes en alimentation des abonnés que le Distributeur traite en priorité  
 4 afin de bien desservir la clientèle.

#### 1.4. Respect des exigences (écart de 4,9 M\$)

**TABLEAU 6 :  
INVESTISSEMENTS EN RESPECT DES EXIGENCES - 2016 (M\$)**

COMPOSANTES	D-2016-033	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2016-033	Réel vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	33,9	32,5	37,9	4,0	5,4
<i>Demandes de tiers</i>	22,9	23,5	27,1	4,2	3,6
<i>Poteaux en commun</i>	4,9	4,7	5,6	0,7	0,9
<i>Ententes contractuelles avec la CSEM</i>	6,1	4,3	5,2	(0,9)	0,9
Autres investissements	3,5	2,1	4,4	0,9	2,3
<i>Droits d'émission-gaz à effet de serre</i>	2,8	2,1	4,4	1,6	2,3
<i>Autres</i>	0,7	-	-	(0,7)	-
<b>TOTAL</b>	<b>37,4</b>	<b>34,6</b>	<b>42,3</b>	<b>4,9</b>	<b>7,7</b>

- 5 L'augmentation de 4,9 M\$ entre les investissements réels et ceux autorisés s'explique par le  
 6 niveau d'investissements plus élevé effectué pour répondre aux demandes de tiers. Le  
 7 niveau d'investissements du Distributeur est tributaire des demandes provenant des  
 8 municipalités, du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des  
 9 transports, des câblodistributeurs et autres.

## 2. PROJETS ET ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 1 M\$ EN RÉSEAUX AUTONOMES

- 10 Conformément à la décision D-2015-018<sup>4</sup>, le Distributeur présente, respectivement aux  
 11 tableaux 7 et 8, les projets et activités d'investissements dont la dépense annuelle est de  
 12 plus de 1 M\$ dans les réseaux autonomes en maintien des actifs et en croissance de la  
 13 demande.

<sup>4</sup> D-2015-018, paragraphe 706. (Note : À la lecture des paragraphes 705 et 706, le Distributeur comprend que le paragraphe 706 s'applique aux projets et activités en réseaux autonomes de plus de 1 M\$ et non de moins de 1 M\$).

**TABLEAU 7 :  
 INVESTISSEMENTS EN MAINTIEN DES ACTIFS DANS LES RÉSEAUX AUTONOMES – 2016 (M\$)**

Projets et activités	D-2016-033	Année de base	Réel
<b>Centrales de production</b>			
Parc à carburant (Obedjiwan)		2,5	1,8
Parc à carburant (Ivujivik)	2,3	2,7	0,7
Parc à carburant (La Romaine)	3,1	0,2	
Parc à carburant (Tasiujaq)	2,3	0,1	0,0
Parc à carburant (Inukjuak)		0,8	1,4
Parc à carburant (Kangiqlualujuaq)	2,3	3,2	3,0
Parc à carburant (Aupaluk)		1,2	0,9
Parc à carburant (Île-d'entrée)		2,4	2,1
Parc à carburant (Umiujaq)		1,2	0,7
Parc à carburant (Purvirmituq)	0,5	0,1	
Abri à carburant (Quaqtaq)		0,2	
Réhabilitation de l'oléoduc de Cap-aux-Meules		0,5	1,8
Système de lavage à l'évacuateur de crues (Schefferville)	0,4	0,5	0,4
Système de commande manuelle (Iles-de-la-Madeleine)	0,1	0,7	0,8
Poutrelles du pertuis (Schefferville)	2,2	1,7	1,5
Chariot-treuil pour poutrelles du pertuis (Schefferville)		0,3	0,0
Remplacement des câbles de puissance et commande (Schefferville)	1,2	0,3	0,1
Remplacement des auxiliaires de centrale (Schefferville)	1,0	0,4	0,0
Avant-projets (projets majeurs Schefferville)		0,5	0,2
Autres <sup>1</sup>	8,5	8,4	8,0
<b>Total</b>	<b>23,9</b>	<b>27,9</b>	<b>23,4</b>

<sup>1</sup>Dont la valeur individuelle est inférieure à 1 M\$.

**TABLEAU 8 :  
 INVESTISSEMENTS EN CROISSANCE DE LA DEMANDE DANS LES RÉSEAUX AUTONOMES – 2016 (M\$)**

Projets et activités	D-2016-033	Année de base	Réel
<b>Réseau de distribution</b>			
Programme d'équipement <sup>1</sup>	1,8	1,8	1,0
<b>Alimentation des abonnés <sup>1</sup></b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,3</b>
<b>Autres investissements</b>			
Ajout de génératrices d'urgence (Schefferville)	5,0	6,1	7,0
Autres avant-projets (projets majeurs) <sup>1</sup>	0,6		
Autres <sup>1</sup>	0,4	0,2	0,3
<b>Sous- total</b>	<b>6,0</b>	<b>6,3</b>	<b>7,3</b>
<b>Total</b>	<b>9,6</b>	<b>9,9</b>	<b>9,6</b>

<sup>1</sup> Dont la valeur individuelle est inférieure à 1 M\$.